



Hippodrome de Martinique

Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 6 avril 2025



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé) : Cécile HOUDET, Luc LEDOUX, Olivier ARMOUDON, Henri YERRO
 Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

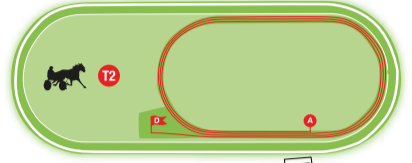
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{ère} Course – Départ : 13 h. 00

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

PRIX DES POISSONS CHIRURGIENS

4.000. - Attelé. - 3.800 mètres.
 1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus. - Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une course aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. à ceux ayant gagné au moins deux courses aux Antilles depuis 12 mois.

Propriétaires	Couleurs	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances
Raymond SAINTE-ROSE	1	1 EMILE DE JAL (E1)	47 820	P. LENNE	3.800 H. al. 11	1 SAINTE-ROSE	4.6.5. (24) 7.6.6.
Raymond SAINTE-ROSE	2	2 FATAL GWEN (E1)	103 470	Raymond SAINTE-ROSE	- H. bai f. 10	2 SAINTE-ROSE	7.5. (24) 3.4. D. 2.
Jean-Pierre LOURY	3	3 FLOU ARTISTIQUE (E2)	50 920	Jean-Pierre LOURY	3.825 H. al. br. 10	3 LOURY	6. D. 3. 2. 4. (24) D.
Mme Ch. LEBRETON	4	4 CORNELIUS (E3)	120 770	Mme Ch. LEBRETON	- H. bai f. 13	4 Mme Ch. LEBRETON	5. 4. 1. 3. (24) D. 3.
Mme Ch. LEBRETON	5	5 GET D'ERONVILLE (E3)	69 005	J.F. GATE	3.850 H. bai f. 9	5 Mme Ch. LEBRETON	3. 1. 5. 1. (24) D. 0.
R. IRDOR	6	6 FORZAMOKO (E2)	113 040	Nicolas BISSON	- H. al. 10	6 R. IRDOR	1. 2. 2. 4. 3. (24) 2.
Jean-Pierre LOURY	7	7 DALSHIM DU NOYER (E2)	146 510	A. FAIVRE	- H. b. 12	7 LOURY	2. 3. 4. 1. 2. (24) 1.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

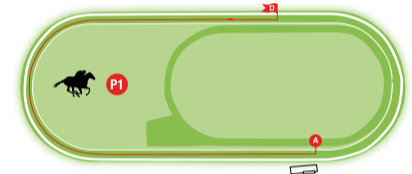
2^e Course

Opérations : 12h30 - Départ : 13h35

PRIX DES ESPADONS

(Classe 4)

8 000 € - (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400)
 11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au dessus. Poids : 55 kg. Surcharges accumulées et limitées à 8 kg : 1 kg par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} avril de l'année dernière inclus.

Parcours n° P1 : Plat, Dist. 1.100 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (b)	Entraîneurs	Performances
1 R. Sainte Rose/A. Drame	1 SAINT ROMAIN ♂ b	2 M ^{me} D. Santiago	60	58,5	64,5 H b. 8	1 R. Sainte-Rose	28j 71375
2 M. Y. Doranges	2 LA PANTHOURIE ♂ b	4 C. Cadel	56,5	55,5	F b. 5	2 S. Jouselin	14j 6736 (24)
3 M. R. Chaumier	3 SALSA TIM	7 G. Bon	56	64,5	H b. 6	3 M ^{me} A. Thibaut	14j 73133
4 M. D. Francisque	4 ZVIKOV ♂ b	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56	54,5	57 H b. 5	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28j 58436
5 M. J.O. Ivaldi	5 MISTER VAILLANT	6 JB. Vigie	56	54	H b. 4	5 J.O. Ivaldi	70j 9 (24) 577
6 M. C. Penelope	6 RHODA'S CHOICE ♂ b	5 S. Ladjadj	55,5	60,5	F b. 7	6 C. Penelope	14j 8462 (24)
7 M. Y. Marie	7 VIVELAVIE	1 F. Torralba	54,5	60	F b. 4	7 Y. Marie	14j 0862 (24) 5

7 Engts - 1 Eng. Suppl.

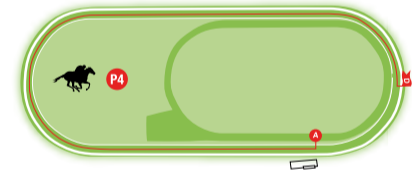
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3^e Course

Opérations : 13h40 - Départ : 14h10

PRIX DES LANGOUSTES

6 400 € - (3 200, 1 280, 960, 640, 320)
 11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. Poids : 55 kg Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 2.000 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1.600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (b)	Entraîneurs	Performances
1 M. F. Cossou	1 SMOOKIE ♂	4 M ^{me} D. Santiago	60,5	59	59,5 F b. 3	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j 24351
2 M. D. Fares	2 ZAYAKIB ♂ b	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	60,5	59	56,5 Fal. 3	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j 3277 (24)
3 M. W. Menialec	3 TI MITLAA ♂ b	2 C. Cadel	59,5	55,5	F b. 3	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j 41452
4 M. P. Valmy d'Herbois	4 KELISTAN ♂	3 JB. Vigie	55,5	53	F b. 3	4 S. Jouselin	28j 363 (24) 7
5 M. J.C. Soukai	5 TRICKY LIGHT ♂	1 S. Ladjadj	c 53,5	55	Fal. 3	5 J.C. Soukai	28j 545

6 Engts - 1 Forf.

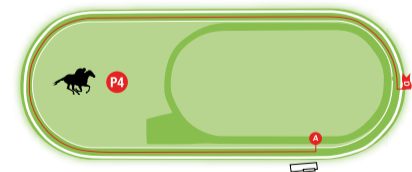
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4^e Course

Opérations : 14h15 - Départ : 14h45

PRIX DES OURSINS

6 800 € - (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)
 11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Poids : 55,5 kg. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1.600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (b)	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 WALIBI CHOP ♂	3 G. Bon	62,5	66	M b.f. 3	1 M ^{me} A. Thibaut	14j 1111 (24)
2 M ^{me} Y. Luce	2 DIVA BELLA	4 S. Ladjadj	59	60	F b. 3	2 M ^{me} Y. Luce	14j 21322
3 M. L. Solvar	3 FALY CHOP	-7 JB. Vigie	57,5	54	H b.m. 3	3 M ^{me} A. Thibaut	14j 423 (24) 7
4 M. M. Aliker	4 LADY MARMELADE ♂	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	54	52,5	~ Fal. 3	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	42j 5
5 M. J.C. Cazako	5 BEYOND THE STARS ♂	5 G. Denti	54	49	F b. 3	5 J.C. Cazako	14j 77667
6 M. Y. Marie	6 LUZITANIE	6 F. Torralba	54	56	F b. 3	6 Y. Marie	14j 8 (24) 667
7 M. D. Singarin	7 DIVINE IDYLLE	2 C. Cadel	c 54	55,5	~ F b.f. 3	7 S. Jouselin	28j 58

9 Engts - 1 Annul. de part. - 1 N.D.P.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, ☽ un bonnet, ♀ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre - (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français - (AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (C) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (E) Cheval inéligible, mais ayant participé à une course école - Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ♦ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable - (-) et N° de corde : *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son jockey - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 - Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - " - " : Chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course. * La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

PRIX DES DAUPHINS

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

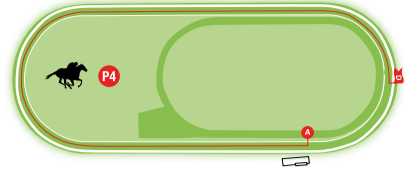
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.

Référence: +9.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 8 horses and their details.

10 Engts - 1 N.D.P. - 1 Nul.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

6^e Course

Opérations: 15h25 - Départ: 15h55

PRIX DES TORTUES

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

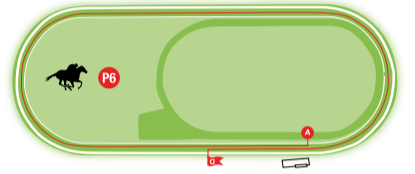
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env.

Référence: +2.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 7 horses and their details.

8 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

7^e Course

Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

PRIX DES DAURADES

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

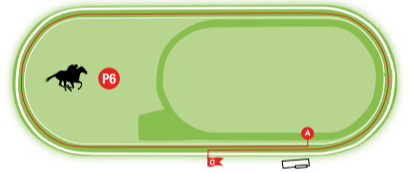
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 48 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env.

Référence: +14.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 8 horses and their details.

10 Engts - 1 Forf. - 1 Annul. de part.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

Prochaine journée de courses hippiques (Plat /Trot) : samedi 19 avril 2025

Grand Prix de la CTM 2025 - 3 courses support premiums dont un Quarté +Regional

avec de nombreuses animations, tours de poneys, châteaux gonflables, mascottes, groupes de danse, défilés et de nombreuses surprises.

Bagay la key bel pakoté l'hippodrome Mat'nik, Nou ka atann zot



Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...):

www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...

RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.

2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.

4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.